



Démission en plein redressement judiciaire

Par **sandrinaLopez**, le **27/12/2017 à 14:04**

Bonjour la communauté ,
j'espère que vus allez bien , j'ai déposée ma démission sachant que la société o^je travaille est en procédure de redressent judiciaire , mon préavis a pris fin aujourd'hui .

Je voudrai savoir si l'Ags va prendre en charge mes paies de solde tout compte ou non ? ou elle prends juste en charge les retards du salaire et les salaires des employeurs qui se voient licencier par motif économique ?
parce que dans mon cas c'est moi qui a déposée sa démission

Bonne journée :))

Par **P.M.**, le **27/12/2017 à 14:26**

Bonjour,
Nous en revenons pratiquement à la même interrogation que dans [ce sujet précédent](#) auquel je vous ai répondu...